

de Laurent Wauquiez

Pourquoi il faut réhabiliter les stock-options

Les stock-options sont devenues dans l'imaginaire collectif les symboles de la rémunération d'une élite financiarisée et déconnectée de la vie réelle. « Scandaleuses », « injustes », « immorales », elles contribueraient à accentuer la dérive actuelle du capitalisme. Fortes de cette réputation, elles ne cessent aujourd'hui d'être vouées aux gémonies par la quasi-totalité des hommes politiques qui y trouvent un rare point de consensus.

Ainsi que j'ai pu l'exprimer par le passé, je suis convaincu qu'il faut mettre un terme à certaines dérives qui ont abouti à des rémunérations extravagantes et contribué à créer un sentiment d'iniquité très fort pour nos concitoyens. Mais ce serait une erreur de condamner le système dans son ensemble : les stock-options ne sont pas bonnes ou mauvaises par nature.

Dès son arrivée au pouvoir, François Hollande s'est empressé de prendre des mesures qui visaient à réduire l'intérêt de ce système, conformément au travers français qui consiste par facilité à torpiller les dispositifs défectueux plutôt que de chercher à les faire évoluer dans un sens plus vertueux. Sauf que la France ne peut pas être un des derniers pays au monde à bannir les stock-options, qui plus est pour des raisons d'affichage politique.

Les stock-options permettent à un salarié d'acheter à une date et un prix convenu à l'avance des actions de

l'entreprise qui l'emploie. Si l'action a monté, il gagne la différence. Elles permettent ainsi de sortir de l'opposition capital/travail en impliquant davantage les salariés dans la gouvernance de l'entreprise et en les responsabilisant. Rappelons d'ailleurs que ces stock-options sont payées par les actionnaires existants – souvent étrangers – au profit des salariés qui font vivre l'entreprise au quotidien. Elles constituent par ailleurs un outil indispensable de rémunération pour les start-up.

La France ne peut pas être un des derniers pays au monde à bannir les stock-options.

Mais ce dispositif ne peut rester l'apanage de très hauts dirigeants.

Deux mesures permettraient à la France de ne pas se contenter de rester dans une posture archaïque et isolée qui n'a plus de sens :

Tout d'abord, limiter la dimension spéculative pour en faire un vrai outil de valorisation de la réussite d'une équipe dans une entreprise ; pour cela, il convient de lier l'exercice des stock-options à des performances concrètes par rap-

port à des objectifs fixés par la direction et validés le cas échéant par le conseil d'administration, et de proposer un délai raisonnable de conversion.

Ensuite, inciter à une distribution plus large car le dispositif ne peut rester l'apanage d'une poignée de très hauts dirigeants. Si les stock-options sont très utilisées par les entreprises du CAC 40 pour ces derniers, moins de 1 % des cadres et salariés sont aujourd'hui concernés par ce type de rémunération qui gagnerait à être mieux mis au service de l'actionariat salarié.

Ces mesures doivent s'accompagner, en contrepartie, de la mise en place d'un système fiscal favorable qui permettrait de revenir sur ce qui a tenu lieu de politique concernant les stock-options ces dernières années : se contenter de les taxer toujours plus.

Au-delà des stock-options, le mutisme actuel du gouvernement concernant ces dispositifs d'actionariat salarié, ainsi que la surtaxation des dispositifs d'intéressement et de participation montrent à quel point ce dernier reste borné dans des raisonnements idéologiques et fiscaux de courte vue sans mener aucune réflexion sur la compétitivité et l'attractivité de la France. Il est grand temps de revenir sur ces partis pris.

Laurent Wauquiez
est vice-président de l'UMP
et député de Haute-Loire.